

## Reflets

Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire



### « Je refuse de laisser mourir mon village »

Donald A. Dennie

Volume 5, numéro 1, printemps 1999

Pratiques et développement économique communautaire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/026255ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/026255ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (imprimé)

1712-8498 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dennie, D. A. (1999). « Je refuse de laisser mourir mon village ». *Reflets*, 5(1), 152–158. <https://doi.org/10.7202/026255ar>

---

# «Je refuse de laisser mourir mon village»

---

**Donald Dennie**

*Professeur, Département de sociologie et d'anthropologie,  
Université Laurentienne*

C'est en ces termes que le maire de la nouvelle municipalité de Rivière-des-Français, située à quelque 80 kilomètres au sud de Sudbury, a expliqué la raison principale qui a incité un groupe de citoyens et de citoyennes à se mobiliser, il y a deux ans, pour créer une coopérative de santé et de logement.

Selon M. Claude Mayer, la région de la Rivière-des-Français vivait à ce moment, et vit toujours, une situation menant à l'atrophie graduelle du village de Noëlville et des municipalités environnantes. Les jeunes doivent laisser la région pour se trouver un emploi; les aînés partent aussi à défaut de résidence pour personnes âgées ou de services de santé permanents; l'agriculture périlite depuis de nombreuses années et le plus gros employeur de la région, la compagnie forestière Tembec, a décidé de ne pas reconstruire une scierie, détruite par les flammes, mettant ainsi 80 travailleurs au chômage. Ainsi, la région ne compte plus d'industrie majeure.

Face à cette situation, une quinzaine de citoyens et de citoyennes, dont M. Mayer, se sont réunis, en 1996, pour tenter de trouver une ou des solutions à cet ensemble de problèmes qui n'est pas unique, faut-il le dire, à la Rivière-des-Français. En effet, cette situation afflige nombre de villages, de petites villes et de municipalités du Nord-Est de l'Ontario. Ne voulant surtout pas que leur village, vieux de cent ans, sis dans un milieu renommé depuis l'ère des coureurs de bois et du commerce des fourrures, souffre d'une atrophie graduelle, ce groupe de citoyens et de citoyennes a décidé qu'il fallait d'abord se prendre en main et trouver des solutions à cette situation économique et sociale. Ils

*«...ce groupe de citoyens et de citoyennes a décidé qu'il fallait d'abord se prendre en main et trouver des solutions à cette situation économique et sociale.»*

ont d'abord proposé un ensemble de solutions d'ordre général :

- développer un centre qui pourra restaurer l'économie locale;
- créer de l'emploi pour les jeunes et les adultes afin de les encourager à demeurer dans la région;
- répondre aux besoins de santé fondamentaux des résidents de la région;
- créer un réseau de transport en commun;
- freiner l'exode des personnes âgées, ramener les aînés qui ont quitté la région et attirer de nouvelles personnes dans la région.

Mais, de façon concrète, comment mettre en vigueur ces solutions idéales? Défi de taille! Suite à de nombreuses discussions, et surtout de nombreuses réunions, le groupe original a d'abord décidé d'établir une coopérative de santé et de logement. Cette idée de coopérative s'est présentée de façon presque naturelle, affirme M. Mayer, car la région de Noëlville et du Nipissing ouest est un territoire propice aux coopératives. «Ça fait partie de notre culture», dit-il. En effet, la région compte deux coopératives fort importantes : la caisse populaire de Noëlville, établie en 1944 dans la première crue réussie de l'implantation des caisses en sol franco-ontarien et une coopérative agricole, la Coopérative régionale de Sudbury-Nipissing, qui sert l'ensemble du territoire avec un magasin d'alimentation à Noëlville et à St-Charles, en plus de fournir différents produits aux agriculteurs.

«...la région de Noëlville et du Nipissing ouest est un territoire propice aux coopératives.»

C'est ainsi que, près d'un an après les premières rencontres de ce groupe, la Coopérative de santé et de logement de la Rivière-des-Français a été incorporée et a trouvé pignon sur rue à Noëlville. Elle compte déjà plus de 300 membres sociétaires qui ont déboursé 50 \$ chacun pour l'achat d'une part sociale qui leur donne une voix au sein de l'assemblée générale, selon la formule coopérative.

La Coopérative de santé et de logement se veut d'abord un ensemble de lieux de vie où les résidents sont actifs et se sentent chez eux ainsi qu'un centre complet de services de santé, peut-on lire dans un document préparé et distribué par la coopérative.

Elle s'est donnée comme mission «d'offrir des soins de santé complets et accessibles à l'ensemble de la population de la grande

région de la Rivière-des-Français; son but est d'établir des sites de logements appropriés pour les personnes de 50 ans et plus afin de permettre aux résidents de la région de demeurer dans la communauté et d'inciter des gens d'ailleurs à venir s'y installer». Ces sites de logements seront situés à Noëlville, Alban et Monetville, soit les trois communautés qui constituent la nouvelle municipalité de Rivière-des-Français.

## Une nouvelle municipalité

---

Cette nouvelle municipalité est née le 1<sup>er</sup> janvier 1999. Elle réunit neuf cantons et a juridiction sur un territoire de plus de 800 kilomètres carrés. Ce nouveau corps municipal est le résultat d'une politique du gouvernement conservateur ontarien obligeant plusieurs municipalités à se fusionner. Auparavant, le seul gouvernement municipal de cette région de la Rivière-des-Français regroupait les cantons de Cosby, de Mason et de Martland. M. Mayer en était le préfet et Noëlville, le centre économique et résidentiel. Les autres cantons étaient des cantons non-organisés et comptaient comme autres centres d'importance Alban et Monetville. La population de la nouvelle municipalité est de 5 000 habitants alors qu'auparavant celle de Cosby, Mason et Martland en comptait 1 500.

Cette nouvelle municipalité, dont le siège social est situé à Noëlville, compte désormais six quartiers afin de bien représenter l'ensemble de ses citoyens et citoyennes.

Les premières élections ont eu lieu au mois d'août 1998 et M. Mayer a été élu maire.

## Activités économiques

---

Depuis ses origines, la région a compté sur deux activités économiques principales : l'agriculture et l'industrie forestière. L'agriculture a été délaissée en grande partie après la Deuxième

Guerre mondiale alors que les fermiers, ainsi que leurs fils, se sont trouvé des emplois dans les mines de la région de Sudbury et dans les autres commerces de la métropole. L'industrie forestière est passée de la coupe du bois, au cours des trois premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, à la transformation du bois dans des scieries installées près des principaux cours d'eau, soit le lac Nipissing et la Rivière-des-Français. La Tembec, l'une des industries majeures de la région, y opéra une scierie pendant plusieurs années mais, suite à un incendie qui a complètement détruit ses installations, elle a décidé en 1998 de fermer ses portes.

Depuis plus de 50 ans, cette région compte aussi sur l'industrie du tourisme. En effet, de nombreuses installations touristiques se sont établies le long des cours d'eau pour attirer les touristes américains et canadiens intéressés principalement à la pêche. Cette industrie est aujourd'hui la plus importante de la région.

Puisque la nouvelle municipalité compte effectivement trois villages importants, la Coopérative de santé et de logement s'est donnée comme mission de construire des sites de logements dans chacun d'eux.

À Alban, le centre sera destiné aux aînés suffisamment autonomes pour voir à leurs besoins. Ce centre de logement veut s'intégrer à la communauté afin d'éviter l'isolement des résidents. Idéalement, ce site sera le plus près possible des services principaux, soit l'église et les commerces. Les organisations communautaires et les organismes publics seront encouragés à aider et à compléter les services internes du centre. En échange, certaines installations du centre pourront servir à d'autres groupes de la communauté, dans le respect des résidents. On compte aménager des sentiers et organiser des activités variées afin que la vie des résidents du centre soit la plus agréable possible.

À Monetville, la Coopérative prévoit construire des condominiums pour des aînés pouvant vivre et fonctionner de façon autonome. Afin d'assurer un renouvellement de la clientèle des centres de logement, la Coopérative compte attirer des retraités de l'extérieur. Les installations seraient situées près d'attractions naturelles ou touristiques tels des cours d'eau ou des terrains de golf.

Enfin, à Noëlville, la Coopérative veut construire un centre de logement pour répondre aux besoins des aînés mobiles et moins mobiles. Pour répondre à des besoins fondamentaux, la Coopérative veut y établir un centre de santé qui fonctionnera comme une clinique privée. Mais au lieu d'être la propriété d'un médecin ou d'un groupe de médecins, le centre sera la propriété de l'ensemble des membres de la communauté. La Coopérative regroupera sous un même toit des services de consultation médicale, une pharmacie, des services de physiothérapie et de nutrition, des soins à domicile ainsi que des ateliers de prévention et de promotion de la santé.

La Coopérative a déjà fait préparer un devis architectural pour ce centre de Noëlville, qui sera situé à proximité de l'école secondaire Rivière-des-Français. Il comprendra un pavillon constitué de chambres et un autre d'appartements. Au milieu on retrouvera les salles communes telles une cuisine, une bibliothèque, une salle d'informatique, une clinique médicale. Les résidents pourront bénéficier de certaines installations et de certains services de l'école secondaire comme le gymnase, la bibliothèque et le terrain de tennis. On compte aussi aménager, dans un bois environnant, des pistes pour la marche et la bicyclette.

*«Une fois complété, le projet de coopérative de santé et de logement devrait créer une quinzaine d'emplois directs.»*

Une fois complété, le projet de coopérative de santé et de logement devrait créer une quinzaine d'emplois directs. La pharmacie et les autres services de santé devraient créer une dizaine d'autres emplois. À ce nombre s'ajouteront environ cinq emplois indirects. Au total donc, le projet de la Coopérative de santé et de logement pourrait créer une trentaine d'emplois durables. On prévoit aussi des retombées économiques pour les commerçants locaux, les fournisseurs d'équipement et de nourriture ainsi que pour les ouvriers de la construction.

Jusqu'à présent, plus de 160 000 \$ ont été investis dans ce projet autant par des agences gouvernementales que par des organisations non-gouvernementales. Au nombre des agences gouvernementales, on compte Développement des ressources humaines Canada, le Programme d'assistance technique au développement économique communautaire (PATDEC), Jeunesse Canada au travail, la Municipalité de Cosby, Mason et Martland.

Le Conseil de la coopération de l'Ontario, le Conseil canadien de la coopération, la Canadian Cooperative Association et les Chevaliers de Colomb de Noëlville sont parmi les agences non-gouvernementales qui ont contribué des sommes ou des salaires à la réussite du projet.

Les prochaines étapes de ce projet comprennent une campagne de financement et des demandes de subvention auprès des fondations et des agences gouvernementales, principales sources de revenus pour procéder rapidement à la première phase de la construction, soit le centre de logement de Noëlville.

Plus de 300 sociétaires de la Coopérative constituent l'assemblée générale. Elle a tenu sa première assemblée annuelle récemment et a élu un conseil d'administration composé de 11 membres représentant les diverses parties de la nouvelle municipalité. Le conseil de direction, présidé par Claude Mayer, comprend cinq membres. À l'heure actuelle, la Coopérative compte une employée qui s'occupe du bureau logé dans l'édifice des Chevaliers de Colomb.

Les pionniers de cette nouvelle coopérative, qui s'insère dans un mouvement de développement économique communautaire qui prend de plus en plus d'ampleur, ont donc accompli beaucoup de boulot depuis leur première réunion il y a deux ans. Ils sont conscients toutefois qu'il reste encore autant sinon plus de travail à faire pour atteindre les objectifs de la première heure et que se concrétise leur refus de laisser mourir leur village.

*«La Coopérative de santé et de logement constitue la première étape dans ce projet de redonner vie aux villages.»*

La Coopérative de santé et de logement constitue la première étape dans ce projet de redonner vie aux villages. On songe aussi à établir deux autres coopératives: une coopérative agricole qui aurait pour objectif la culture et la mise en marché de grandes cultures et une autre qui s'occuperait de la valeur ajoutée du bois pour pallier en quelque sorte au départ de la Tembec.

Ce sont là toutefois des projets de longue haleine. Pour l'instant, affirme M. Mayer, la priorité est la Coopérative de santé et de logement dont l'objectif immédiat est d'atteindre un nombre de 500 sociétaires ou plus avant la fin de 1998. Une fois les sites de logement établis, on songera aux autres initiatives.

Il est certain toutefois que ce projet de coopérative de santé et de logement, ainsi que les autres projets que l'on envisage, constituent un exemple probant d'une municipalité et d'un groupe de citoyens et de citoyennes qui veulent se prendre en main et se donner des outils et des projets de développement économique communautaire.